

■ *Table des matières* ■

L'Européanisation des politiques publiques: éléments pour une problématique – Henri Oberdorff	5
I – L'EUROPÉANISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : LA SUITE LOGIQUE DU PROCESSUS D'INTÉGRATION ET DE COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES	9
A. L'européanisation des politiques publiques et la distribution des compétences	10
1. Les compétences exclusives	13
2. Les compétences concurrentes ou partagées	14
3. Les compétences complémentaires ou subsidiaires	15
B. L'européanisation et l'engagement de coopération des États pour atteindre les objectifs de l'Union	17
1. Le principe de coopération	18
2. La mise en œuvre normative des exigences communautaires	19
3. La mise en œuvre administrative des exigences communautaires	20
II – L'EUROPÉANISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : L'ACCEPTATION NÉGOCIÉE ET DISPUTÉE D'UN RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN	22
A. Un référentiel spécifique à l'Union européenne	22
1. Un référentiel d'une Union d'États et non pas d'un État européen	22
2. Un référentiel au service des finalités de l'Union européenne	24
3. Un référentiel appuyé sur une réglementation européenne obligatoire	25
B. Une acceptation négociée et disputée de l'européanisation par les États membres	26
1. La réalisation du compromis communautaire ou la négociation de l'européanisation	26
2. Une modélisation européenne en marche et son influence sur les politiques publiques nationales	28
3. Une résistance à l'européanisation	29
L'européanisation des politiques sociales – Alain Euzéby	31
I – L'EUROPÉANISATION DES POLITIQUES SOCIALES EST TRÈS EN DEÇÀ DE L'EUROPÉANISATION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES	31
A. Des avancées importantes	32
1. L'œuvre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)	32

2. Le traité de Rome	33
3. L'Acte unique (1986)	34
4. La Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs (1989)	34
5. Le traité de Maastricht (1992)	34
6. Le traité d'Amsterdam (1997)	34
7. Le traité de Nice (2001)	35
8. La Charte des droits fondamentaux de l'Union (2000)	35
B. Des avancées encore trop timides	35
1. Les manques de prise en considération des questions sociales	35
2. Le social comme variable d'ajustement	36
3. La faiblesse de la Stratégie européenne pour l'emploi	37
4. La méthode ouverte de coordination	38
II – L'EUROPÉANISATION DES POLITIQUES SOCIALES A BESOIN D'ÊTRE RENFORCÉE	39
A. Des défis communs à relever	39
1. Le vieillissement des populations	39
2. Le chômage et l'exclusion	40
3. La précarité de l'emploi	40
4. L'instabilité des structures familiales	40
5. Les risques de régression sociale	40
6. Les risques de perte de légitimité de la protection sociale	41
B. Le modèle social européen: un modèle à améliorer et à promouvoir	42
1. Des valeurs à défendre	42
2. Une solidarité à renforcer	43
L'européanisation des politiques éducatives – Marcel Morabito	47
I – LA STRATÉGIE DE LISBONNE	48
A. Le Conseil européen de Lisbonne	49
B. La mise en œuvre	50
C. L'évaluation à mi-parcours	51
II – L'IMPACT DES ORIENTATIONS EUROPÉENNES	53
A. La position de la France au regard des cinq niveaux de référence	54
B. Le poids de l'Europe dans la construction des politiques éducatives nationales	55

Entre Bologne et Lisbonne, quelle européanisation des politiques d'enseignement supérieur dans l'Union européenne? – Mireille Pongy	61
I – LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES) ET LE PROCESSUS DE BOLOGNE	62
A. Les acteurs du processus de décision	62
B. Les priorités d'actions du processus de Bologne	66
C. La mise en œuvre du processus de Bologne	67
II – L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE FIGURE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE	69
A. L'Enseignement supérieur et la question de l'employabilité	69
B. La reconstruction de l'acteur universitaire	71
L'européanisation de la politique monétaire – Christian Bousuges	75
L'européanisation de la politique de sécurité intérieure – Constance Chevallier-Govers	85
I – L'EUROPÉANISATION RELATIVE DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE	89
A. L'européanisation <i>a priori</i> inexistante	89
1. Le décalage des objectifs	89
a) <i>L'ELSJ, nouvel objectif de l'Union européenne</i>	90
b) <i>La sécurité comme objectif d'une nouvelle politique publique</i>	90
2. L'absence de volonté politique	90
B. L'européanisation en filigrane	91
1. La convergence des menaces, l'exemple du terrorisme	91
2. La nécessité commune d'aller au-delà de l'aspect intérieur de la sécurité	93
a) <i>Au niveau de l'Union européenne</i>	93
b) <i>Au niveau national</i>	96
II – L'EUROPÉANISATION DES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE	97
A. L'européanisation des moyens opérationnels	98
1. Le travail en réseaux	98
a) <i>L'échange d'information policière</i>	98
b) <i>La coordination du travail des juges</i>	99
2. Le travail sur le terrain	100
a) <i>Les techniques d'enquêtes transfrontalières issues de Schengen</i>	100

<i>b) Les équipes communes d'enquête</i>	101
B. L'européanisation des moyens juridiques	102
1. La reconnaissance mutuelle	102
<i>a) Le mandat d'arrêt européen</i>	103
<i>b) Les autres réalisations sur le principe de reconnaissance mutuelle</i>	104
2. L'harmonisation	104
<i>a) Le rapprochement des législations</i>	105
<i>b) L'unification</i>	108
L'européanisation de la politique de défense de la France –	
Fabien Terpan	111
I – LA PESD AU CŒUR DE LA NOUVELLE « DÉFENSE NATIONALE »	113
A. L'adaptation de la politique de défense aux exigences de la PESD	114
1. L'adaptation de la doctrine	114
2. L'adaptation des armées	117
B. La participation française au développement de la PESD	119
1. Le rôle de la France dans la création de la PESD	119
2. La volonté d'imposer la conception française de la PESD	119
II – L'EUROPÉANISATION LIMITÉE : CHOIX OU NÉCESSITÉ ?	122
A. La volonté française de préserver le caractère national de la défense	122
1. Les domaines réservés à l'action nationale	122
2. Le discours autour de l'esprit de défense et du lien armée-nation	123
B. Les contraintes extérieures	125
1. Les réticences quant à l'idée française d'une Europe puissance	125
2. Un contexte international défavorable	126
Bibliographie	129